



Récupérer créance chez le notaire suite héritage

Par **belloy**, le **29/10/2013** à **18:58**

créance sur les héritiers

Bonjour, je suis un professionnel,

le 20 décembre 2010 je facture un client particulier pour un montant de 1200 euros TTC, le client me fait un chèque de ce montant et me demande de l'encaisser plus tard ce que j'accepte. Je classe ledit chèque dans son dossier et j'oublie.

En août 2013 j'apprends qu'il est décédé en juin 2013, et je retrouve son chèque dans son dossier, que j'envoie au notaire qui s'occupe de la succession, pour me faire payer, sachant qu'un chèque vaut reconnaissance de dette.

Le notaire vient de me répondre que les héritiers refusent de me payer la facture.

Alors que je ne demande pas de me payer la facture, ce qui a été déjà fait par le chèque (non encaissé), mais d'honorer ma créance au titre de la reconnaissance de dette établie par ledit chèque.

Comment puis-je faire bloquer la somme avant le partage de l'héritage? et comment me faire payer, dois-je prendre un avocat?

Bien cordialement

Belloy